

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

**N° 178/2018**

**OBJET : Demande d'aide financière auprès du Département suite à dégâts d'orage à Miremont le 16 juillet 2018**

**L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M. Jean CHENIN donne procuration à M<sup>me</sup> Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M<sup>me</sup> Danielle TENSA, M<sup>me</sup> Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M<sup>me</sup> Sabine PARACHE à M<sup>me</sup> Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

**ABSENTS** : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président fait état du violent orage du lundi 16 juillet 2018 provoquant sur la commune de Miremont des coulées de boues, des destructions de voiries, des obstructions de fossés.

Les voiries touchées sont :

- L'ancien chemin d'Auribail de la RD 48 au chemin de la Tuilerie
- Le chemin de la rue de la RD 12 à la RD 43
- Le chemin de la Dumaine de la VC10 à la ferme de la Dumaine
- Le chemin de Maury : du chemin du Nègre vieux à Auribail
- Chemin de la tuilerie : de la RD 43 au CR 23
- Chemin de Lagail : de la RD 43 à la VC 9
- Chemin las combes : de la RD 12 au chemin de la rue
- Chemin de l'Esquers : du ruisseau de l'esquers au chemin de la Tuilerie
- Chemin de carrichou

Un devis de réparation a été élaboré à hauteur de 72 231.50 € HT soit 86677.80 € TTC.

Monsieur le Président propose de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre des dégâts d'orage sur voirie sur la commune de Miremont.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de dégâts d'orage pour la commune de Miremont.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS